



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs d'Ecole et PEGC
Section des Hauts-de-Seine
Fédération Syndicale Unitaire

Nanterre, le jeudi 24 novembre 2016

SNUipp-FSU 92

Charlotte BOEUF

Elisa RADUCANU

Secrétaires générales

à Mesdames et Messieurs les IEN

Objet : campagne syndicale pour l'arrêt des APC

Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur,

Le temps de travail des enseignants du 1er degré est bien supérieur à nos obligations réglementaires de service de 27 heures par semaine, puisque la DEPP elle-même reconnaît que nous travaillons en moyenne 44 heures hebdomadaires.

Pour faire reconnaître les nombreuses missions qui constituent notre travail invisible et récupérer du temps pour gagner en qualité de travail collectif et en efficacité pédagogique, le SNUipp-FSU revendique la suppression des 36 heures d'APC comme première étape. Ce temps doit être rendu aux enseignants.

La campagne du SNUipp-FSU a permis l'ouverture des discussions au ministère, un premier groupe de travail est programmé le 30 novembre. Pour peser dans les négociations nationales sur la redéfinition de nos obligations réglementaires de service, nous vous informons que des enseignants de votre circonscription se sont engagés à suivre la consigne nationale du SNUipp-FSU de ne plus mettre en place les APC. Le SNUipp-FSU vous demande de ne pas exercer de pression particulière sur les enseignants qui suivent cette consigne syndicale. Sachez qu'ils utilisent ce temps pour assurer les missions définies dans nos 108 heures d'obligations réglementaires de service : concertation, mise en œuvre des nouveaux programmes, rencontre avec les familles et les partenaires de l'école... Autant de missions que chacun effectue et qui sont indispensables au bon fonctionnement de l'école et à la réussite des élèves.

Veillez recevoir, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de notre profond attachement au service public d'Education.

Charlotte BŒUF et Elisa RADUCANU, co-secrétaires générales du SNUipp-FSU92